

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

UNIQUE RELATIVE AUX PROJETS de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH), d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et de Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques (PDA)

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV) informe qu'une enquête publique unique, relative aux projets de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH), d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et de Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques (PDA), sera ouverte sur les 19 communes de la Communauté, pour une durée de 44 jours consécutifs (en application de l'arrêté d'enquête publique en date du 18/05/2018) :

du lundi 18 juin 2018

au mardi 31 juillet 2018 (17 heures) inclus

Cette enquête publique concerne l'élaboration :

- Du PLUIH, qui a pour objet de définir sur l'ensemble du territoire de la CAGV les règles d'utilisation des sols (activités et constructions). Les dispositions du PLUIH se substitueront à celles des documents d'urbanisme communaux en vigueur ou, pour les communes qui n'en disposent pas, à celles du Règlement National d'Urbanisme.

- De l'AVAP, qui a pour objet de protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager du territoire. Cette AVAP multi sites concerne les communes de Casseneuil, Pujols et Villeneuve sur Lot.

- Des PDA, qui ont pour objet de modifier les périmètres de 500 mètres de protection des abords de Monuments Historiques présents sur les communes de Bias, Casseneuil, Dolmayrac, Fongrave, Hautefage la Tour, La Croix Blanche, Pujols, St-Robert, Ste-Colombe de Villeneuve, Ste-Livrade sur Lot et Villeneuve sur Lot.

Seul le PLUIH a fait l'objet d'une évaluation environnementale soumise à avis de l'Autorité Environnementale. L'évaluation et son résumé non technique figurent dans le rapport de présentation du PLUIH et l'avis de l'Autorité Environnementale dans le dossier administratif de l'enquête publique.

A la suite de l'enquête publique, et après avoir été éventuellement modifiés pour tenir compte des avis et observations, le PLUIH et l'AVAP seront approuvés par délibération du conseil communautaire de la CAGV et les PDA seront créés par arrêté préfectoral.

Afin de conduire cette enquête publique, le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné une commission d'enquête composée de Monsieur Bernard LINARES (Président) et de Messieurs Alain POUEROL et Michel CHABRIER (membres).

Les lieux où se déroule l'enquête publique sont le Pôle urbanisme et habitat de la CAGV (siège de l'enquête publique, situé Place des Droits de l'Homme à Villeneuve sur Lot) et les mairies de Allez-et-Cazeneuve, Bias, Casseneuil, Cassignas, Castella, Dolmayrac, Fongrave, Hautefage-la-Tour, La Croix Blanche, Laroque-Timbault, Le Lédât, Monbalen, Pujols, Saint-Antoine-de-Ficalba, Saint-Etienne-de-Fougères, Saint-Robert, Sainte-Colombe-de-Villeneuve, Sainte-Livrade-sur-Lot et Villeneuve-sur-Lot, aux jours et heures d'ouverture au public (précisés dans l'arrêté d'enquête publique).

En dehors des heures d'ouvertures habituelles du Pôle urbanisme et habitat (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h), celui-ci sera ouvert exceptionnellement pour l'enquête publique les mardis 19/06, 26/06, 10/07 et 17/07, et les jeudis 5/07 et 26/07 jusqu'à 20 heures, les samedis 30/06, 14/07 et 28/07 de 9 heures à 12 heures.

Durant la période de l'enquête publique, la totalité du dossier d'enquête est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (<http://www.grand-villeneuvois.fr/>), en première page, à la rubrique : Enquête publique PLUIH – AVAP – PDA,

- en version papier dans les différents lieux de l'enquête précisés ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture au public.

Durant la période de l'enquête publique, les observations, concernant un ou plusieurs des trois projets, pourront être formulées :

- sur les registres d'enquête papier établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, mis à disposition dans les différents lieux de l'enquête précisés ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture au public,

- par voie postale en adressant un courrier au :

Président de la commission d'enquête PLUIH-AVAP-PDA
CAGV – Pôle Urbanisme et Habitat
24, rue du Vieux Pont 47440 CASSENEUIL,

- par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante :

enquetepubliquepluih-avap-pda@grand-villeneuvois.fr

Un poste informatique sera mis à la disposition du public au Pôle Urbanisme et Habitat de la CAGV.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, en Mairies (sauf pour Villeneuve sur Lot : au Pôle urbanisme et habitat) lors des permanences suivantes :

Lieux	Dates	Horaires	Lieux	Dates	Horaires
Allez-et-Cazeneuve	22/06/2018	9h-12h	Monbalen	26/06/2018	9h-12h
	30/07/2018	9h-12h		25/07/2018	14h-17h
Bias	19/06/2018	9h-12h	Pujols	19/06/2018	14h-17h
	03/07/2018	9h-12h		03/07/2018	14h-17h
	10/07/2018	14h-17h		12/07/2018	9h-12h
	27/07/2018	9h-12h		25/07/2018	9h-12h
Casseneuil	18/06/2018	14h-17h	St-Antoine de Ficalba	28/06/2018	14h30-17h30
	06/07/2018	9h-12h		17/07/2018	14h-17h
	12/07/2018	14h-17h	St-Etienne de Fougères	19/06/2018	14h-17h
	30/07/2018	14h-17h		06/07/2018	14h-17h
Cassignas	05/07/2018	14h-18h		19/07/2018	14h-17h
Castella	20/06/2018	15h-18h	St-Robert	16/07/2018	13h30-17h30
	04/07/2018	15h-18h		St-Colombe de Villeneuve	26/06/2018
Dolmayrac	23/06/2018	9h-12h	Ste-Livrade sur Lot	20/07/2018	14h-17h
	02/07/2018	9h-12h		18/06/2018	9h-12h
Fongrave	28/06/2018	9h-12h		25/06/2018	14h-17h
	19/07/2018	9h-12h		29/06/2018	9h-12h
	10/07/2018	9h-12h		10/07/2018	9h-12h
Hautefage-la-Tour	22/06/2018	9h-12h		20/07/2018	9h-12h
	05/07/2018	9h-12h		31/07/2018	14h-17h
	26/07/2018	9h-12h	Villeneuve sur Lot	18/06/2018	8h30-12h
26/06/2018	14h30-17h30	21/06/18		9h-12h	
La Croix Blanche	06/07/2018	9h-12h	Pôle urbanisme et habitat – Place des Droits de l'Homme	25/06/2018	9h-12h
	17/07/2018	9h-12h		13h30-17h	
	20/06/2018	14h-17h		28/06/2018	13h30-17h
Laroque-Timbault	07/07/2018	9h-12h		03/07/2018	9h-12h
	18/07/2018	14h-17h		13h30-17h	
	27/07/2018	14h-17h		11/07/2018	9h-12h
	19/06/2018	9h-12h		13h30-17h	
Le Lédât	12/07/2018	9h-12h		25/07/2018	13h30-17h
				31/07/2018	9h-12h

A la clôture de l'enquête et pendant un an, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, dans chaque mairie des communes membres de la CAGV, au Pôle urbanisme et habitat de la CAGV et à la préfecture de Lot-et-Garonne. Ils seront également consultables sur le site internet de la CAGV pendant la même durée.

Fait à Casseneuil, le 18 mai 2018,

Le Président de la CAGV
Patrick Cassany